

## EXTRAIT DES REGISTRES DES DELIBERATIONS DU BUREAU DE LA METROPOLE D'AIX- MARSEILLE-PROVENCE-METROPOLE

**Séance du 30 juin 2016**

Monsieur Jean-Claude GAUDIN, Président de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence, a ouvert la séance à laquelle ont été présents 33 membres.

**Etaient présents Mesdames et Messieurs :**

Béatrice ALIPHAT - Martial ALVAREZ - Christophe AMALRIC - Sylvia BARTHELEMY - François BERNARDINI - Roland BLUM - Patrick BORE - Gérard BRAMOULLE - Gaby CHARROUX - Frédéric COLLART - Georges CRISTIANI - Arlette FRUCTUS - Daniel GAGNON - Alexandre GALLESE - Danièle GARCIA - Jean-Claude GAUDIN - Gérard GAZAY - Roland GIBERTI - Nicolas ISNARD - Bernard JACQUIER - Maryse JOISSAINS MASINI - Eric LE DISSES - Richard MALLIE - Danielle MILON - Jean MONTAGNAC - Pascal MONTECOT - Roland MOUREN - Henri PONS - Georges ROSSO - Michel ROUX - Jean-Pierre SERRUS - Guy TEISSIER - Martine VASSAL.

**Etaient absents et excusés Mesdames et Messieurs :**

Martine CESARI - Eric DIARD.

Monsieur Le Président a proposé au Bureau de la Métropole d'accepter les conclusions exposées ci-après et de les convertir en délibération.

### **CSGE 002-470/16/BM**

#### **■ Attribution d'une subvention à l'association Centre Méditerranéen de la Communication Audiovisuelle pour l'organisation du PRIMED CSGE 16/584/BM**

Monsieur le Président de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence sur proposition du Commissaire Rapporteur soumet au Bureau de la Métropole le rapport suivant :

Le Centre Méditerranéen de la Communication Audiovisuelle (CMCA) est un réseau méditerranéen de Coopération audiovisuelle qui regroupe des organismes de télévision ainsi que des producteurs et des acteurs audiovisuels appartenant à l'aire culturelle méditerranéenne.

Le Centre Méditerranéen de la Communication Audiovisuelle a mis en place les structures et les outils indispensables pour développer un espace d'échange ouvert à tous les opérateurs audiovisuels publics ou privés, intéressés par la valorisation des cultures méditerranéennes.

Le CMCA a plusieurs missions. Il est :

- Producteur d'informations et d'offres de services en ligne sur l'audiovisuel et son environnement, le cinéma et les festivals, en Méditerranée.
- Coordinateur de séries documentaires et d'émissions ayant la Méditerranée comme dénominateur commun, dans son rayonnement culturel et ses problématiques de société.
- Promoteur d'œuvres documentaires des deux rives du bassin et de leur diffusion.
- Organisateur du PRIMed - Prix International du Documentaire et du Reportage Méditerranéen.

Le PriMed, festival de la Méditerranée en images, fête en 2016 sa 20ème édition. Installé depuis 2009 à Marseille et organisé depuis sa création par le CMCA, il s'agit d'une manifestation consacrée aux

**Signé le 30 Juin 2016**

**Reçu au Contrôle de légalité le 5 Juillet 2016**

documentaires, reportages et web-documentaires tournés en Méditerranée, ou sur des thématiques qui ont rapport aux pays bordant le bassin méditerranéen. Cette manifestation est co-organisée par France Télévisions, 2M (Maroc), la Rai (Italie) et l'ASBU (union des diffuseurs des Etats arabes).

Sur les 350 à 550 films reçus par le CMCA, 24 sont sélectionnés pour participer à la compétition du PriMed. Un jury de professionnels invités à Marseille se réunit durant la semaine du festival pour les départager dans 6 catégories distinctes : Enjeux méditerranéens, Mémoire, Art Patrimoine et Cultures, Première oeuvre, Court méditerranéen, et Multimédia.

Durant toute une semaine, les films en compétition, soit une trentaine d'heures de projections, sont proposés gratuitement au public marseillais. Les réalisateurs, venant du monde entier, sont invités à Marseille pour présenter leurs films et répondre aux questions du public à la fin des séances.

Outre ces projections, la semaine du PriMed accueille deux autres événements majeurs :

- une conférence-débat autour d'un thème d'actualité touchant la Méditerranée, en présence d'experts, de journalistes et de réalisateurs;

- la grande cérémonie de remise des Prix, durant laquelle une dizaine de récompenses est attribuée aux lauréats du PriMed 2016. Elle se tient en présence des réalisateurs, des membres du jury, des représentants des collectivités, et du prestigieux parrain du PriMed (parrains des précédentes éditions : Biyouna, Yasmina Khadra, Yann Arthus-Bertrand, Rachid Arhab...).

Parmi les récompenses, il est à noter : le Prix Jeune Public attribué par des lycéens (en 2015, ils étaient 600 de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, de Croatie et de Suisse), et un Prix du Public décerné par les spectateurs du PriMed au meilleur court-métrage.

Il est proposé d'octroyer une subvention d'un montant de 5000 € TTC pour l'organisation du PRIMED .

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Bureau de la Métropole de prendre la délibération ci-après :

#### **Le Bureau de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence,**

#### **Vu**

- Le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- La loi n°2014-58 du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles ;
- La loi n°2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ;
- La délibération HN 009-011/16/CM du 17 mars 2016 portant délégations du Conseil de la Métropole au Bureau de la Métropole d'Aix-Marseille-Provence.

#### **Où le rapport ci-dessus,**

#### **Entendues les conclusions du Commissaire Rapporteur, Considérant**

- Qu'il est opportun de soutenir les actions de l'association du Centre Méditerranéen de la Communication Audiovisuelle

#### **Délibère**

Signé le 30 Juin 2016  
Reçu au Contrôle de légalité le 5 Juillet 2016

**Article 1 :**

Est attribuée une subvention pour un montant de 5000 € TTC à l'association Centre Méditerranéen de la Communication Audiovisuelle dans le cadre de l'organisation du PRIMED .

**Article 2 :**

Les crédits nécessaires sont inscrits au Budget de la Métropole BG MET A 710-6574-022

Cette proposition mise aux voix est adoptée à l'unanimité des membres présents et représentés.

Certifié Conforme,  
Le Vice-Président délégué  
Culture et Equipement culturels

Daniel GAGNON